

Époux ou Père

Prénoms Régis Jérôme
 Nom COTTIN
 Né le 11 octobre 1978
 à 22 heures 30
 Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne)
 de (1) Jean Justin Edouard
 COTTIN
 et de (2) Brigitte Anne Marie Madeleine
 BLANCHEMAIN

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le (2)

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau (2)

Épouse ou Mère

Prénoms Stéphanie
 Nom GLOAGUEN
 Née le 21 juillet 1979
 à 23 heures 55
 Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
 de (1) Jacques
 GLOAGUEN
 et de (2) Jocelyne Christiane
 DELCLAUX

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le (2)

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau (2)

Mariage célébré à GRISY-SUISNES (SEINE ET MARNE)
 le 13 octobre 2007

Les futurs époux ont déclaré (4) qu'il n'a pas

à 15 heures

été fait de contrat de mariage

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

Mentions marginales (3)

30

le 13 octobre 2007



(1) Prénoms et noms du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le par maître

Époux ou Père

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 2359

Le 20 octobre 2006
à 11 heures 25
est né(e) ⁽¹⁾ Nathan COTTIN

du sexe Masculin à Villeneuve-St-Georges
Val de Marne

reconnu(e) ⁽²⁾ à Brézannes (Val de Marne)
le 22 septembre 2006

par ⁽³⁾ ses père et mère

Délivré conforme aux registres, le 15 NOV. 2007

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau



Épouse ou Mère

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance, compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le _____
à _____ heures
est né(e) ⁽¹⁾

du sexe _____ à _____

reconnu(e) ⁽²⁾

par ⁽³⁾

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 422

Le 9 avril 2009
à 18 heures
est né(e) ⁽¹⁾ Male ⁽²⁾ COTTIN

du sexe masculin à _____

reconnu(e) ⁽²⁾

par ⁽³⁾

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁴⁾

Villeneuve-St-Georges
Val de Marne

10 AVR. 2009



Extrait de l'acte de décès n° 568

décédé(e) le 20 octobre 2006 à 11h33 est
accouché d'un enfant sans vie prénommé
Noah
à Villeneuve-St-Georges (Val de Marne)

Délivré conforme aux registres, le 15 NOV. 2007

Mentions marginales ⁽⁴⁾



(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.